

A LA UNE AUJOURD'HUI**L'IMAGE DE TERRE
D'ASILE DE LA
SUISSE SE
FISSURE**

Les lois sur l'asile et les étrangers ont abouti à des pratiques toujours plus rigides. C'est le constat qu'a dressé hier l'Observatoire du droit d'asile et

des étrangers, deux ans après le double oui du peuple à un durcissement de ces deux textes. Dans son premier rapport annuel, l'Observatoire relève l'absence quasi totale de voie légale pour régulariser les sans-papiers.

MIGRATIONS • Après un an de surveillance, l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers tire un bilan catastrophique de l'application des lois votées en 2006.

La Suisse brise des vies sans pitié

Michel Schwer avec l'ATS

(photo Keystone)

Il y a deux ans, les lois sur l'asile et sur les étrangers étaient plébiscitées par deux tiers des votants. Les défenseurs des migrants avaient promis de surveiller leur application, et ils l'ont fait.

Hier à Genève, l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) publiait son premier rapport annuel d'observation sur les pratiques des autorités dans ces deux domaines. Il dénonçait une cinquantaine de situations individuelles dramatiques, présentées sous formes de fiches. Certaines sont évoquées ci-contre. Généralisant le propos, ce rapport livre aussi un état des lieux global peu reluisant de la politique helvétique.

De première main

Fidèle à sa vocation d'«observatoire», la nouvelle structure des défenseurs des migrants recueille des informations et des témoignages de première main auprès de ses correspondants, secrétaires syndicaux, aumôniers et citoyens actifs, explique Aldo Brina, le permanent de l'ODAE.

Il vérifie les cas, les recoupe et ne retient finalement que les dossiers absolument fiables. «Nos dénonciations sont solidement documentées», affirme Yves Brutsch, président de l'observatoire et conseiller juridique au Centre social protestant de Genève. «Les autorités n'y ont jamais relevé d'erreur.» Fort de ce matériel, l'ODAE se sent «trompé» par les promesses des autorités formulées avant le vote. Selon le président de l'observatoire, de nombreuses interventions des autorités durant le débat référendaire promettaient une «application modérée» des dispositions les plus controversées.

Promesses non tenues

Dans le droit des étrangers, Thierry Horner, collaborant avec l'ODAE pour le Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs, tire un bilan très négatif des «régularisations au compte-gouttes» des salariés sans papiers. Moins d'un millier de personnes en ont bénéficié depuis 2001. Surtout, le durcissement des pratiques touche désormais les enfants et les adolescents, critique le secrétaire syndical. «Auparavant, la jurisprudence des autorités

admettait qu'une enfance passée en Suisse débouchait sur un permis humanitaire, aujourd'hui, ce n'est plus le cas, mais ces jeunes étrangers ne peuvent souvent pas être renvoyés.» A ses yeux, seule une régularisation collective des sans-papiers est susceptible de débloquent ces situations.

«Mais on trouve n'importe quel prétexte pour refuser un permis C anticipé ou une régularisation collective des sans-papiers», dénonce Thierry Horner, secrétaire syndical au SIT. Alors que Genève a mis en place un examen de français, dont la réussite est déterminante pour régulariser sa situation, l'ODM refuse désormais de reconnaître cet examen.

900 francs par mois

Même chose sur le front de l'asile. Berne promettait une application «différenciée» de l'aide d'urgence en faveur des requérants d'asile les plus vulnérables, rappelle M. Brutsch. «Mais nous connaissons une femme avec quatre enfants qui doit se contenter de 900 francs par mois. De fait, les seules exceptions que nous connaissons ont été obtenues sur recours.» De même pour les requérants se présentant sans papiers d'identité, complète Aldo Brina. «Sur six mois, nous avons étudié 121 cas soumis au Tribunal fédéral administratif. Pas une fois les juges n'ont admis l'absence de papiers, tous ces requérants ont été frappés de non-entrée en matière, même en provenance d'Ouganda où les cartes d'identité n'existent tout simplement pas...» En résumé, «tout est fait pour que la Suisse ait une image négative auprès des requérants afin qu'il en arrive le moins possible», dit Yves Brutsch.